

MÉTIERS DE L'ANIMATION

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DES SPORTS SPÉCIALITÉ ANIMATEUR MENTION ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE

ACCÈS FORMATION ET TARIFS :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation Continue*

Financements par l'OPCO d'entreprise.

*Contactez-nous pour un devis.

DÉLAI ET MODALITÉ D'ACCÈS :

Date de rentrée : Novembre

Durée : 1 an

Date d'inscription maximum :

Merci de consulter le centre

Prérequis:

- Avoir 18 ans,
- Être titulaire de l'une des attestations relative au secourisme : PSC1 ou AFPS ou PSE 1, ou PSE 2, ou AFGSU1 et 2 ou SST
- Ou justifier d'une expérience d'animateur professionnel ou non professionnel auprès de tout public d'une durée minimale de 200h

PROGRAMME DE FORMATION :

- **Volume d'heures en entreprise :** 1100 heures environ
- **Volume d'heures en formation :** 600 heures environ

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Être responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel et assurer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.
- Avoir la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure.
- Encadrer tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique en prenant en compte les publics et les contextes territoriaux de vie de ces publics.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Une formation alternée entre l'entreprise et le Centre de Formation
- Suivi pédagogique par l'équipe enseignante et le référent
- Des formations appliquées aux métiers avec mise en situation sur plateaux
- Visites en entreprise

MODALITÉ D'EXAMENS :

- Diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère des Sports
- En présentiel
- Selon le référentiel d'examen

DÉBOUCHÉS :

L'obtention du BPJEPS ASEC offre des possibilités intéressantes d'évolution professionnelle par la poursuite d'études vers un diplôme de niveau supérieur, et notamment le DEJEPS Développement de projets, territoires et réseaux.



Ce BPJEPS permet d'exercer en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires.

Il s'inscrit pleinement dans les valeurs et les principes de l'éducation populaire, en favorisant l'émancipation des personnes, la participation active des publics, le développement du pouvoir d'agir et l'apprentissage tout au long de la vie. L'animateur agit ainsi comme un facilitateur de dynamiques collectives, en encourageant l'expression, l'esprit critique, la coopération et l'engagement citoyen.

Il est attendu, en complément des animations, que l'animateur soit en mesure de proposer et concevoir des projets à partir des constats réalisés auprès des publics qu'il accueille et des financements mobilisables par la structure, dans une logique de co-construction avec les habitants et les partenaires du territoire.



Métiers de l'Animation

	ARDENNES	AUBE	MARNE	HAUTE-MARNE	ACCÈS FORMATION
	ANIMATION				
BPJEPS - Spécialité animateur mention Animation socio-éducative ou culturelle	✓				APP, CP, FC
Certificat Complémentaire Direction d'Accueil Collectif de Mineurs	✓				APP, CP, FC

APP : Contrat d'apprentissage / CP : Contrat de professionnalisation / FC : Formation continue

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS SESSION 2025-2026 :
Indicateur à venir

TAUX D'INSERTION ET DE POURSUITE D'ÉTUDES 2025-2026 :
Indicateur à venir



ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ; pour toute demande spécifique, notre référent handicap est à votre disposition.

NOS CENTRES :

ARDENNES

129 avenue Charles de Gaulle
08008 Charleville Mézières Cedex
03 24 33 02 24
contact08@almea-formations.fr

AUBE

9 rue Robert Keller
10151 Pont Sainte Marie Cedex
03 25 81 08 01
contact10@almea-formations.fr

MARNE

32 rue Benjamin Franklin
51016 Châlons-en-Champagne Cedex
03 26 69 25 85
contact_51@almea-formations.fr

HAUTE-MARNE

1 rue Albert Camus
52904 Chaumont Cedex 9
03 25 35 09 09
contact-52@almea-formations.fr

www.almea-formations.fr

Code RNCP : 39926

Date de début des parcours certifiants : 30/11/2024

Organisme certificateur : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

Fiche mise à jour le 23/03/2026

